



# GODI / Sciences du management (gestion, Organisation, Décision, Information)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. GODI / Sciences du management (gestion, Organisation, Décision, Information). 2009, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02035425

**HAL Id: hceres-02035425**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035425>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale  
"Sciences du management : Gestion,  
Organisation, Décision, Information  
(GODI)"  
de l'Université Paris 1 –  
Panthéon Sorbonne



mai 2009



## Contexte général

Le projet d'école doctorale « Sciences du management » résulte du regroupement des ED 118 (Sciences de gestion) et 471 (Sciences de la décision et de l'organisation). Il intègre également le Centre de recherche en informatique (EA Paris 1) qui quitte ainsi l'ED 465 (Economie Panthéon-Sorbonne) pour rejoindre la nouvelle entité. Il est porté par l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne (établissement support), le groupe HEC Paris et l'ENSAM/ESTP.

La complémentarité des compétences de recherche réunies (GREGHEC/HEC Paris, GREGOR/IAE Paris, PRISM/UFR 06 et CRI/UFR 27 de Paris 1, GRID/ENSAM-ESTP) conforte le positionnement scientifique de la nouvelle ED (Gestion - Organisation - Décision - Information) et lui confère un caractère thématique et transversal au sein des sciences de gestion et en lien avec les sciences de l'ingénieur.

Cette création par restructuration permet de constituer un grand pôle parisien de formation doctorale en sciences du management, d'envergure nationale et internationale.

## Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le conseil a été mis en conformité avec l'arrêté d'août 2006. Il comprend 26 membres pour permettre une bonne représentation des doctorants (1 par laboratoire d'accueil). Il se réunit trois fois par an.

Le fonctionnement courant de l'école repose sur le "conseil restreint" qui joue le rôle de bureau. Celui-ci est composé du directeur de l'école doctorale et des cinq directeurs de laboratoire. Il se réunit 6 à 8 fois par an. Il propose le programme d'action et élabore le budget de fonctionnement de l'ED qu'il soumet à l'approbation du conseil. Il soumet également au conseil le classement des candidats à l'attribution des allocations de recherche. Il étudie les dossiers de candidature et se prononce sur les autorisations d'inscription en thèse, sur le renouvellement des inscriptions et sur les demandes de dérogation après trois ans. Il arrête le programme des enseignements doctoraux. Il établit la liste des colloques et publications permettant la validation de crédits entrant dans le cursus doctoral.

Le directeur de l'école doctorale a pour mission d'appliquer les décisions prises par le conseil restreint dans l'esprit de la politique générale définie par le conseil.

Le regroupement des deux ED permet de dégager des moyens importants en personnel (un peu plus de 3 EqTP), avec un secrétariat central (direction) et des secrétariats décentralisés, de mutualiser certaines ressources, notamment les abonnements aux bases de données, et d'élargir l'assise financière de l'école. Malgré les incertitudes pesant sur le budget prévisionnel, on peut estimer que les ressources dont disposeront les doctorants seront importantes.

- Bilan quantitatif

Le bilan quantitatif est à la hauteur du périmètre offert par la fusion des deux écoles et de la qualité des laboratoires auxquels la nouvelle ED est adossée.

213 thèses inscrites : IAE (62), UFR 06 et 27 Paris 1 (110), HEC (36), Arts et Métiers (5).



96 HDR potentiels dont 65 dirigent effectivement des thèses, avec une bonne répartition des doctorants entre les HDR à l'exception de quelques cas excessifs, mais peu nombreux (4 HDR encadrent plus de 10 thèses). L'ED s'est donnée comme objectif de réduire à 7 le nombre maximum de thèses dirigées simultanément par un même HDR.

140 thèses soutenues (35 par an).

Une durée moyenne des thèses élevée (5,5 ans), mais des dispositions sérieuses sont prises pour la réduire.

Une excellente insertion professionnelle des docteurs pour l'ED 471, avec 70 % dans l'enseignement supérieur et la recherche, 24 % dans les entreprises privées et 6 % dans l'administration publique. En outre, le modèle visé dans l'insertion des docteurs est international (40 % des diplômés trouvent un emploi à l'étranger). L'insertion professionnelle pour l'ED 118 est également très bonne, mais on ne peut la chiffrer aussi précisément.

- Encadrement et suivi

Un point fort du projet est la qualité de fond et de forme du cursus doctoral, tant du point de vue de sa conception que sur celui de sa mise en oeuvre. Ce cursus intègre un processus d'admission rigoureux, la formation doctorale proprement dite, la soutenance de la thèse et le suivi des docteurs.

Le processus d'admission est fondé sur l'évaluation des dossiers de candidature par le comité restreint (notes de master recherche, lettre de motivation, projet de thèse, avis motivé du directeur pressenti, avis du directeur du laboratoire d'accueil) et la signature d'une charte des thèses commune à tous les partenaires.

La formation doctorale mixe obligations (système de crédits à valider) et incitations (notamment en matière de publications et de communications). Outre des cours fondamentaux et des modules techniques professionnalisants, elle comporte un dispositif de suivi des travaux doctoraux en trois étapes afin de contrôler l'avancement de la thèse : présentation du protocole de la recherche avant la fin de la 1<sup>ère</sup> année, état d'avancement de la thèse (18-24 mois), et pré-soutenance devant un mini-jury de trois HDR (3 à 6 mois avant la soutenance). Ce dispositif est lourd et coûteux en temps, tant pour les doctorants que pour les enseignants, mais il a le mérite d'accélérer la production de la thèse et d'en améliorer le niveau.

Si le suivi des docteurs est actuellement bien fait, notamment au sein de l'ED 471, la nouvelle école doctorale devra mettre en place un dispositif de suivi plus systématique, du fait même de l'effet de taille lié à la fusion des deux ED et de l'élargissement du périmètre de la formation lié à l'intégration du CRI.

- Financement des thèses

48 % des thèses sont financées : 22,5 % par des allocations (9,4 % du MESR), 5,2 % par des CIFRE, 1,9 % par le MAE, 17,4 % par des CDD ou CDI et 1 % par des contrats recherche.

Il existe une certaine opacité sur les 52 % de doctorants ne bénéficiant pas d'un financement pour la thèse. Néanmoins, il ressort du complément de dossier que 3,7 % sont enseignants et que 15 % exercent une activité privée sans lien avec leur recherche. Ceci signifie que 33,3 % des doctorants ne sont pas financés.

- Formation

L'offre de formation doctorale est structurée par un système de crédits à valider. Chaque doctorant doit obligatoirement satisfaire aux trois étapes prévues dans le dispositif de suivi des travaux (20 crédits) et suivre trois cours d'une vingtaine d'heures chacun, à choisir parmi plus de dix enseignements fondamentaux proposés par l'école (60 crédits). A cet ensemble s'ajoutent des activités optionnelles sous forme d'ateliers techniques ou professionnalisants et/ou de publications ou communications (20 crédits).

L'offre de formation présente ainsi une grande variété d'enseignements scientifiques et de modules techniques ou professionnalisants, avec un effort très salubre d'ouverture sur d'autres disciplines et thématiques, notamment vers l'économie, la sociologie, la psychologie sociale et cognitive, les sciences de l'organisation, etc. A cet égard, les doctorants rencontrés sont très satisfaits.

- Ouverture nationale et internationale

La constitution de cette école est déjà en soi une ouverture. 55 % des doctorants proviennent de masters délivrés par des établissements autres que Paris 1, HEC ou ENSAM, et 11 % des thèses inscrites concernent des doctorants titulaires d'un master, ou diplôme équivalent, obtenu hors de France.

Sur le plan international, on est surpris par le nombre finalement assez faible de thèses en co-tutelles (4). Cependant, l'ouverture internationale est une priorité de l'école qui bénéficiera des réseaux du groupe HEC et de l'IAE de Paris. De nombreux accords internationaux d'échanges ont été signés et le séjour à l'étranger va se généraliser à tous les doctorants. De nombreux professeurs invités étrangers interviennent dans la formation (55 % de l'offre d'enseignements fondamentaux est assurée par des "visiting professors").

## Projet )

Le projet est pertinent et ambitieux. La fusion des ED 118 et 471, même si elle résulte d'un choix "imposé", est conçue comme une véritable opportunité pour constituer sur Paris un pôle d'excellence en matière de formation doctorale en sciences de gestion. Reste à veiller à ce que la disparité des moyens offerts aux doctorants par leurs équipes d'accueil ne soit pas trop prononcée. A cet égard, l'ED peut jouer un rôle de régulation intéressant.

## Conclusion )

- Points forts :

- Pertinence et ambition du projet ; capacité des partenaires à mobiliser des ressources sur celui-ci.
- Qualité de l'adossement scientifique.
- Qualité de fond et de forme du cursus doctoral.
- Modèle international visé dans l'insertion des docteurs.

- Points faibles :

- Une durée de thèse et un taux de thèses non financées trop élevés.
- Une certaine opacité sur le budget.
- Une articulation des laboratoires d'accueil avec l'ED à préciser.

- Commentaire et recommandations :

- Réduire les inscriptions en thèse sans financement et être plus vigilant sur la durée des thèses.
- Veiller à l'équité de traitement des doctorants compte tenu des bases financières différentes selon les établissements.



- Mettre en place le dispositif d'auto-évaluation qui s'impose du fait du nouveau périmètre de l'école et de ses ambitions.
- Veiller à promouvoir l'école et aider à son appropriation par les doctorants en développant tout ce qui peut contribuer à son identité : programmes doctoraux internationaux, universités d'été, séminaires transversaux...

## Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A



# Observations du président



Pas d'observations transmises par l'établissement.